

Berce du Caucase: Indésirable et envahissante



Tige de 2 à 5 mètre de haut tachée rougeâtre et poils blancs rudes.



Grosse feuille alterne, en 3 folioles, très découpée et dentelée. En dessous, peu de poile rude et zéro velours.



Fleurs blanches en ombelle

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante introduite au Québec il y a plusieurs années en tant que plante ornementale. Elle peut se retrouver autant le long des cours d'eau, qu'en bordure des routes, dans les fossés de drainage routier, sur les terres en friches et dans les sous-bois.

Au contact avec la peau, la sève de la berce du Caucase peut provoquer des lésions cutanées importantes qui peuvent s'apparenter à des brûlures de second degré (dermatites sévères). Cela est dû au fait que la sève contient des toxines qui sont activées par la lumière du soleil. La peau perd alors son immunité naturelle aux rayons UV, provoquant ainsi des brûlures.

Que faire en cas d'exposition à la sève de la berce du Caucase ?

Éliminez le plus rapidement possible la sève à l'aide d'un papier absorbant, tout en évitant de la répandre davantage. Lavez ensuite avec du savon et rincez abondamment avec de l'eau l'endroit touché. Couvrez les zones atteintes afin d'éviter toute exposition à la lumière du soleil pour une durée minimale de 48 heures. Changez de vêtement et lavez-les seuls afin d'éviter toute contamination.

Comment reconnaître la berce du Caucase ?

La berce du Caucase peut atteindre 5 mètres de hauteur. Il s'agit d'une plante pluriannuelle dont le cycle de vie est d'environ 3 ans.

Pour bien l'identifier, on peut se fier à :

- Ses fleurs en ombelle dont le diamètre peut dépasser les 50 cm;
- Sa tige creuse, cannelée et rigide pouvant atteindre 10 cm de diamètre et caractérisée par des taches pourpres éparses et des poils blancs rudes;
- Ses feuilles composées de 1 à 3 folioles profondément découpées et légèrement dentelées.